

Le hacker McKinnon plaide coupable... en Grande-Bretagne

Gary McKinnon plie mais ne rompt pas. Voilà qui pourrait être la devise de ce célèbre *hackeraussi* connu sous le nom de **Solo**. Ce pirate est accusé d'avoir **piraté pas moins de 97 ordinateurs du Pentagone, de la NASA et du département de la Défense des Etats-Unis**.

Une « performance » qui lui vaut à 42 ans d'être celui que les autorités américaines aimeraient mettre à tout prix sous les barreaux.

Dès lors, cet anglais n'a de cesse de [multiplier les recours](#) pour **éviter son extradition** vers les USA. Objectif : éviter de subir une peine de **10 ans d'emprisonnement**, assortie d'une **amende de 250.000 dollars**. De quoi vouloir rester sur sa terre natale.

Du recours devant le **Premier ministre britannique Gordon Brown** au mois d'août à sa demande d'être diagnostiqué comme médicalement **autiste**, toutes les voies semblaient bouchées pour celui qui avouait rechercher « des présences **extraterrestres** » lors de ses piratages des administrations américaines.

C'est sans compter son incroyable talent pour trouver de nouveaux moyens de faire parler de lui. Le dernier de ses motifs a été révélé dans le journal *The Guardian* (12-01) dans lequel McKinnon explique qu'il **plaide coupable d'avoir enfreint la loi nationale encadrant les usages informatiques** (Misuse of Computers Act). Si la requête est acceptée, le pirate sera **puni sur le territoire britannique** et l'extradition vers la [cour de Virginie](#) s'en trouverait fortement compromise.

Une nouvelle parade sortie de sa botte ? Peut être pas. Si le pirate admet « *se rendre* » à la justice de son pays c'est que les **Etats-Unis se sont faits très insistants** sur leur volonté de juger le hacker. Par ce motif, McKinnon espère obtenir une peine qui le contraindra à rester sur son territoire pour éviter ainsi son extradition. Encore que, Solo nous a habitués à de multiples [rebondissements](#)...